



FICHE TECHNIQUE AL-OX

PRODUIT DE DÉCONTAMINATION ET NETTOYAGE DES SYSTÈMES DE DISTRIBUTION D'EAU DE BOISSON EN PRODUCTION ANIMALE

COMPOSITION

N° d'inventaire CAS:7722-84-1, Conforme à la norme NF EN 902. Substance active selon règlement 528/2015 : 50% w/w peroxyde d'hydrogène CAS: 7722-81-1

MODE D'EMPLOI

Dose à adapter en fonction de la qualité bactériologique de l'eau et du biofilm.

1- Pour la désinfection de l'eau : incorporer **AL-OX** à raison de 100 ml pour 1 000 litres d'eau en continu ou 250 à 300 ml 3 jours/ semaine en séquentiel.

2- Durant le vide sanitaire :

Solution de 2 % de **AL-OX** (2 litres / 100 litres d'eau)

Temps de contact : 4 à 6 heures

Faire suivre d'un long rinçage.

Stopper toute incorporation de AL-OX 24 heures avant tout traitement et surtout les vaccinations. Ne jamais mélanger AL-OX avec d'autres produits.

SÉCURITÉ

Peroxyde d'hydrogène à 500 g/kg Danger: H272 - Peut aggraver un incendie; comburant, H302 + H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation, H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves, H335 - Peut irriter les voies respiratoires, P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer, P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage, P260 - Ne pas respirer les aérosols, vapeurs, P301+P330+P331- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir, P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANITPOISON ou un médecin, P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

RÉGLEMENTATION

Ce produit est un biocide de type 5: désinfectant pour l'eau de boisson à usage strictement professionnel. A ce titre il convient de lire cette étiquette et la fiche de données de sécurité du produit avant la première utilisation. Manipuler le produit avec des gants PVC, caoutchouc butyle ou néoprène. Contacter le centre antipoison le plus proche en cas d'ingestion accidentelle. Ne pas rejeter le produit résiduel directement dans l'environnement. L'emballage vide doit être rincé avant élimination pour destruction par un organisme agréé, N°INRS 01.45.42.59.59.

Produit exempt de métaux lourds. AL-OX détruit les vaccins vivants buvables.

PRÉSENTATION

Bidon de 10 - 25 kg